



PROJET « PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES JEUNES/ENFANTS TRAVAILLEURS MIGRANTS PAR LA MISE EN PLACE DE MECANISMES DE COORDINATIONS NATIONAUX ET TRANSNATIONAUX EN CÔTE D'IVOIRE, AU MALI ET AU BURKINA FASO » (PRAEJEM)

RAPPORT DE L'ATELIER REGIONAL DE CONCEPTION ET D'HARMONISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR LA SENSIBILISATION DE MASSE

Rédigé par : **TUO Karna**, Assistant Programme Protection de l'Enfance (**PRAEJEM**)
KOFFI Adjo Christel, Rapporteur général de l'atelier

Références budgétaires :

Code projet : 3840013

SoF : 72400122

DEA : 228516

Introduction :

L'équipe du Projet PRAEJEM de Bouaké a organisé du 05 au 08 Octobre 2015 à la petite salle de conférences du Ranhotel de Bouaké, un atelier régional sur l'élaboration des outils de communication relatifs aux sensibilisations de masse. Cet atelier, qui a regroupé 22 participants venant du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, a fait suite à celui de Sikasso au Mali relatif à l'harmonisation des supports et modules de formation sur les risques liés à la migration des enfants/jeunes travailleurs et qui s'est tenu au Mali en début septembre 2015

Le présent rapport décrit les différentes étapes de l'atelier à savoir : le déroulement, les résultats des travaux, les évaluations, les recommandations des participants. En annexe figure les rapports journaliers, le programme de l'atelier, et la liste de présence

I. Contexte et justification

Le Projet « *Promouvoir la cohésion sociale et le renforcement des moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants par la mise en place de mécanismes de coordinations nationaux et transnationaux en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso* » financé par l'Union Européenne (UE) est un projet de trois ans en cours d'exécution depuis le mois de Mars dernier dans chacun des pays ciblé.

Ainsi, conformément au chronogramme de sa mise en œuvre, il est a été planifié des ateliers régionaux regroupant un certain nombre d'acteurs et visant à harmoniser la documentation en cours d'utilisation dans chaque pays. Dans cette perspective, un premier atelier a eu lieu à Sikasso au Mali au début du mois de septembre 2015 et a permis d'élaborer des modules de formation harmonisés.

Cet atelier de Bouaké en Côte d'Ivoire, deuxième du genre a servi de cadre d'élaboration des outils de communication relatifs aux sensibilisations sur les droits des enfants et jeunes travailleurs migrants que devront utiliser les trois pays dans le cadre ce projet.

II. Objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour objectif général de concevoir et harmoniser le matériel et les supports de communication sur la protection et les droits des enfants/jeunes migrants travailleurs.

De façon spécifique, la dite rencontre a permis de :

- Identifier des messages de sensibilisation en lien avec les pratiques endogènes de protection et les valeurs communautaires positives véhiculées sur la bonne éducation d'un enfant dans le milieu, avec un focus sur la formation professionnelle ou l'éducation formelle comme alternative à la migration précoce et aux pires formes de travail des enfants.
- Ebaucher quelques messages et identifier les supports de diffusion de ces messages en tenant compte des réalités de chaque pays.
- Donner des orientations pour le développement du matériel de sensibilisation dans les différentes langues notamment en Moré, Bambara/Dioula, Fulfulde (Peulh), Baoulé et Sénoufo au niveau de chaque pays.

III. Résultats attendus:

Au terme de la rencontre,

- Des messages de sensibilisation en lien avec les pratiques endogènes de protection et les valeurs communautaires positives véhiculées sur la bonne éducation d'un enfant dans le milieu, avec un focus sur la formation professionnelle ou l'éducation formelle comme alternative à la migration précoce et aux pires formes de travail des enfants ont été identifiés.
- Des messages ont été ébauchés ainsi que les supports de diffusion tenant compte des réalités de chaque pays auront été identifiés.
- Des orientations claires ont été données en vue de la production des supports de ces messages dans les langues clés des zones ciblées par le projet.

IV. Méthodologie

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour faciliter le déroulement de l'atelier, avec un focus sur les travaux de groupes dont les résultats ont été restitués en plénières en vue de recueillir et intégrer les contributions pertinentes.

L'atelier a été alternativement animé par les trois chefs de projet de Save the Children de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso.

V. Période et lieu

Le présent atelier s'est tenu du lundi 05 au jeudi 08 Octobre 2015 à Bouaké au RANHÔTEL de Bouaké.

Il a réuni les Staffs SC de Projet PRAEJEM des trois pays concernés par ce Projet, des spécialistes en communication issus de SC ainsi que quelques staffs des partenaires expérimentés. Au total, 22 participants sont attendus.

VI. Les qualités des participants

Ont pris part à cet atelier :

- Vingt-deux (22) participants dont dix-huit (18) hommes et quatre (04) femmes, au nombre desquels :
 - 01 Travailleur social du centre social de Korhogo
 - 01 membre de l'AEJT du Mali
 - 01 membre de l'AEJT du Burkina Faso
 - 03 membres de l'AEJT de Côte d'Ivoire
 - 01 membre de l'ONG GUAMINA du Mali
 - 01 membre de l'Association TIE du Burkina Faso
 - 03 membres de l'ONG ANAED
 - 01 chef de projet SC Burkina Faso
 - 02 participants de SC Mali
 - 04 participants de SC CI
 - 01 rapporteur général de l'atelier

VII. Déroulement de l'atelier

Sous cette rubrique, il a été question de présenter le contenu et d'indiquer la méthodologie utilisée au cours de cet atelier. Concernant le contenu, il s'articule autour de trois points à savoir les préliminaires, les plénières et les Travaux en Ateliers.

1- Préliminaires

a- accueil et installation des participants

Accueillis à l'entrée de la salle au fur et à mesure de leur arrivée, les participants ont été installés les uns après les autres, selon leur choix personnel, parmi les places disponibles et équipées en kit de formation pour la circonstance.

A la suite de cette étape, l'allocution d'ouverture a été prononcée par Le Chef de Base de SC Bouaké. Souhaitant la bienvenue aux participants, il les a exhortés à bien suivre les enseignements et à participer activement aux débats et travaux de groupes, vu l'importance de ce projet pour les organisateurs et les bénéficiaires, en l'occurrence, Save the Children et ses partenaires d'une part, et les enfants et jeunes travailleurs migrants d'autre part.

b- présentation des participants et des facilitateurs

Pour faire connaissance les uns avec les autres, afin permettre à chacun de pouvoir coller un nom sur chaque visage et avoir une idée plus ou moins précise de chacun pour mieux se familiariser en ce temps de formation ensemble, les présentations réciproques des facilitateurs et des participants se sont faites en disant pour chacun, ses nom et prénoms, l'organisation ou la structure pour laquelle il ou elle travaille, et enfin son occupation ou fonction dans ladite structure.

c- informations administratives et logistiques

Livrées par Le Chef de Projet, principal facilitateur de cet atelier, pour le compte de l'Administration de la structure organisatrice de l'atelier qu'est SC, ces informations

ont concerné l'organisation spéciale du cadre physique du site de l'atelier pour la satisfaction des différents besoins et usages (besoins naturels, travaux en ateliers, horaires de libération des chambres pour participants non-résidents), ainsi que les montants des perdiems et primes de transports pour tous.

d- élaboration et adoption des règles

Les règles convenues par les participants et facilitateurs s'articulent autour de ces dispositions majeures qui sont :

1. Mettre les téléphones sur mode silence.
2. Demander la parole avant de la prendre.
3. Etre précis et clair.
4. Respect mutuel.
5. Fermer les ordinateurs
6. Concentration et pleine participation de tout le monde

Des participants ont été désignés pour faciliter le travail au cours de l'atelier et ce sont entre autres :

- Un modérateur : Keunan Marc (Assistant Social)
- Un chef de village : Silué Navigué (ANAED)
- Rapporteur General : Koffi Adjo Christel (Bouaké)

2- Présentation sur la communication en lien avec PRAEJEM

Le coordonnateur régional du projet PRAEJEM a, de son coté, présenté l'importance de la communication dans ce projet. L'identification des messages de sensibilisation en lien avec les pratiques endogènes de protection et les valeurs communautaires positives véhiculées sur la bonne éducation d'un enfant dans le milieu permettra à la communauté de bien comprendre le bienfondé de la communication dans la recherche de solution à la migration transfrontalière, qui n'est nullement un mal en soi mais l'on doit à tout moment éviter le danger si elle n'est pas planifiée.

3- Présentation sur les outils et matériels de communication ainsi que sur l'élaboration de messages

Avant de commencer les travaux en atelier, les deux experts en communication de Save the Children (venant du Mali et de la Côte-d'Ivoire) ont procédé à des explications du tableau à eux proposé, qui constituait ainsi un outil de travail. Beaucoup de propositions ont été faites par les participants pour améliorer la qualité de cet outil de collecte de données. A la fin des discussions, un outil de travail consensuel a été proposé et ainsi cela a favorisé le début des travaux de groupe ou il était question de travailler sur les éléments suivants :

- La phase
- La problématique
- L'objectif de communication
- La cible
- Le message

A en croire les experts en communication, pour réussir l'élaboration d'un message, l'on doit y incorporer les éléments suivants à savoir :

- **La cible** : à qui l'on adresse le message
- **Le but du message** : le problème soulevé ou le comportement non souhaité
- **L'appel** : le comportement souhaité de la cible

Tout bon message prendra toujours en compte ces éléments pour être tout à fait complet.

4- Les leçons apprises des projets précédents par pays

Avant d'entamer les travaux en groupes, les trois chefs de projet ont, tour à tour, énuméré certaines leçons apprises au cours des projets précédents, notamment du projet PACTE et COM (Children on the move).

5- Présentation de la proposition des consignes principales sur les travaux de groupe

Avant de commencer les travaux de groupes, des consignes ont été données à tous les participants. A savoir :

- Un rapporteur ou un secrétaire de séance au sein du groupe qui pourra prendre note et rapporter en plénière
- 02 jours seront utilisés pour ces travaux et le 3^e jour, tous les groupes commenceront à exposer leurs travaux
- Au sein de chaque groupe, l'on aura la présence d'un chef de projet et un expert en communication ou le coordonnateur régional
- Tous les travaux seront présentés avec l'appui d'un vidéo projecteur

6- Travaux de groupe pour l'identification et l'élaboration des messages de sensibilisation

Pour les travaux en ateliers, les participants ont été invités par les facilitateurs à compter de 1 à 3 pour ensuite se regrouper de sorte à avoir tous les participants portant le même numéro au sein du même groupe. Cela a permis d'avoir au total, trois (3) groupes numérotés de 1 à 3. Une fois constitués, ces groupes ont eu pour activités de s'organiser en désignant en leur sein un secrétaire et/ou rapporteur puis de plancher, selon les consignes précises données à chacun, sur tout ou parties des questions à leur proposer.

Au cours de l'atelier, la méthodologie utilisée a été très participative et les sessions ont été animées conformément au programme établi. Chaque journée de formation a débuté par la lecture, l'amendement et l'adoption, des rapports journaliers précédents et le dépouillement des fiches d'évaluation.

On peut relever que les travaux se sont déroulés en deux phases : travaux en commission et en plénière.

➤ Les travaux en commission

Trois groupes de 7 personnes ont été formés et chacun de ces groupes à travailler sur une phase bien précise.

- **Le groupe 1** a axé son travail sur la situation d'un enfant qui n'est pas encore en migration mais qui s'apprête à partir ou phase de départ.
- **Le groupe 2** lui a travaillé sur le cas où l'enfant est déjà en déplacement pour un endroit qu'il aura choisi c'est la phase transit
- **Le groupe 3** quant à lui s'est pencher sur le cas où l'enfant est arrivé à destination c'est la phase destination.

➤ **synthèse des travaux en commission**
23 problématiques en tout ont été proposées par les trois groupes.

❖ **LE GROUPE 1**

Ce groupe a trouvé 8 problématiques qui sont:

- Non scolarisation des enfants
- Le déficit de prise en charge des besoins des enfants au sein de leur famille / communauté
- La maltraitance
- Le manque ou les faibles opportunités économiques de l'enfant et sa famille
- Le poids des pressions socioculturelles
- L'échec scolaire/ l'abandon scolaire
- Négligence et stigmatisation vis-à-vis des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Les conflits avec les parents/aînés/tuteurs

❖ **LE GROUPE 2**

Ce groupe a trouvé 6 problématiques qui sont:

- Exposition des enfants et jeunes migrants aux Abus, à l'exploitation et aux violences
- L'ignorance de l'existence des services sociaux de base
- L'insuffisance des services sociaux de base
- Les enfants et jeunes migrants sont victimes des pires formes de travail de l'enfant
- L'absence de formation et d'occupation rend vulnérable les enfants et jeunes migrants
- Les enfants et jeunes sont victimes des violences physiques, émotionnelles ou psychologiques.

❖ **LE GROUPE 3**

Ce groupe a trouvé 9 problématiques qui sont:

- Exploitation économique des enfants
- Maltraitance des enfants
- Utilisation des enfants dans les travaux dangereux
- Vulnérabilité des Enfants et jeunes migrants sans soutiens appropriés
- Exploitation sexuelle
- Prostitution
- Traite
- Difficulté de (ré) insertion socioprofessionnelle
- L'absence de papiers administratifs

A la suite des problématiques les différents groupes ont formulés des objectifs de communication, messages clés, des cibles, des messages secondaires et des supports de communication pour véhiculer leurs messages.

❖ LE GROUPE1

➤ Les objectifs de communication

- Sensibiliser sur l'importance de l'éducation comme alternative à la migration
- Sensibiliser sur la prise en charge des besoins de l'enfant conformément aux instruments juridiques
- Informer les acteurs/adultes sur les conséquences de la maltraitance faites aux enfants
- Sensibiliser sur l'importance de la formation professionnelle et la mise en valeur des compétences et savoir-faire locaux
- Promouvoir les comportements et pratiques sociales qui permettent le développement des enfants et le respect de leurs droits pour éviter la MD
- Sensibiliser au maintien des enfants à l'école
- Favoriser une meilleure insertion des OEV dans leur communauté et leur éviter la MD (migration dangereuse).
- Sensibiliser sur les conséquences des conflits entre les enfants/jeunes et les parents/aînés/tuteurs et la MD.
- Promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés

➤ Les messages clés

- La non scolarisation des enfants les exposent à la migration illégale et non préparée
- La non prise en charge des besoins fondamentaux (besoins vitaux, socio affectifs, psychomoteurs) de l'enfant peut le conduire à la migration illégale
- La violence, l'abus, l'exploitation et la négligence peuvent être sources de MD des enfants. Veiller au respect des droits des enfants est une alternative de lutte contre les effets négatifs de cette mobilité
- La promotion de la formation professionnelle adaptée, la mise en valeur des compétences et du savoir-faire locaux favorisent la création d'opportunités économique et empêchent la MD des enfants et des jeunes
- Certaines pratiques socioculturelles et les discours erronés peuvent inciter les enfants/jeunes à des comportements à risques dont la MD
- L'échec/abandon scolaires expose les enfants/jeunes à la MD
- La négligence et la stigmatisation vis-à-vis des OEV entravent le respect de leurs droits et peuvent les inciter à la MD
- Les conflits des enfants/jeunes avec d'autres membres de leur famille peuvent les inciter des comportements à risque dont à la MD
- Les conflits armés favorisent le déplacement et la migration

➤ Les cibles

- Enfants
- Parents des enfants non scolarisés en risque de migration, communauté
- Autorités
- Parents, communauté

- Les maîtres coraniques et enseignants
- Employeurs, MAF
- Jeunes
- Autorités, responsables de centre de formation

➤ **Messages secondaires**

- La non scolarisation des enfants est une violation de leurs droits. Enfants, demandez à vos parents de vous inscrire à l'école afin que vous ne soyez pas à l'avenir des victimes de la MD.
- La non scolarisation de vos enfants est une violation grave de leur droit. Parents, communautés, inscrivez –les à l'école pour les protéger des effets de la MD.
- L'insuffisance de l'offre scolaire et de proximité expose les enfants à la migration illégale et non préparée. Tenez vos engagements pris par rapport à l'EPT en mettant à la disposition des communautés des salles de classe et du personnel adéquat.
- La couverture des besoins fondamentaux est une alternative de lutte contre la MD. Parents, prenez en compte ces besoins afin de offrir aux enfants des opportunités de développement.
- La non application des engagements pris pour la protection des enfants peut être source de MD. Autorités, le respect de ces engagements peut les protéger contre ce phénomène.
- La maltraitance physique psychologique et émotionnelle peut conduire les enfants à la MD. Parent, ne les maltraitez point.
- La maltraitance pendant le processus d'apprentissage peut motiver les enfants à l'abandon et éventuellement à la MDs des enfants. Vous encadreurs, trouvez des alternatives innovantes favorables à ce processus.
- L'exploitation au travail et les pires formes de travail des enfants sont illégaux et peuvent entraîner la MD. Employeurs, respectez les droits des enfants et jeunes travailleurs.
- La faible qualification et le manque d'opportunités peuvent conduire à la MD. Jeunes, faites-vous former et exploitez tous vos potentiels afin de saisir les opportunités économiques locales.
- La faible qualification des jeunes et le manque d'opportunité peuvent conduire à la pauvreté et à la MD. Parents/communautés, faites les former et exploitez tous vos potentiels afin de saisir les opportunités économiques locales.
- Le savoir, le savoir-faire et le savoir-être sont des vertus fondamentales pour la création d'opportunités économiques dans la localité. Autorités, responsables de centre de formation, œuvrez à leur promotion profitable aux jeunes et à une offre de formation adaptée. Cela peut être un frein à la MD
- Le renforcement des compétences et connaissances sont un atout à saisir par les jeunes pour ne pas être des victimes à la MD. Votre implication est indispensable afin de promouvoir le développement d'opportunités économiques
- Donner la chance à nos enfants et jeunes de vivre dans un climat sain et sécurisé favorise leur développement et le respect de leurs droits. Parents, évitez les comportements à risque qui conduisent les enfants/jeunes à la MD.

- Le maintien des enfants/jeunes à l'école est une mesure de protection. Enfants/jeunes doublez d'efforts pour votre réussite scolaire gage de lutte contre la MD
- Le maintien des enfants/jeunes à l'école est une mesure de protection. Parents/communauté/autorité assumez vos responsabilités pour favoriser leur réussite scolaire
- Chers parents /communautés et autorités, je ne veux pas m'éloigner de mes origines et aller en migration qui peut comporter des dangers, alors acceptez moi comme tous les autres enfants
- Je veux aussi apprendre un métier comme mes autres amis, alors MAF offrez –moi une opportunité de formation
- Parents, les conflits avec les enfants/jeunes peuvent les inciter à la MD. Alors, œuvrez à la cohésion familiale afin de lutter contre les comportements à risques dont la MD.
- enfants/jeunes, les conflits avec vos parents peuvent vous rendre vulnérables et vous conduire à certains comportements à risques. Alors, respectez et soutenez vos parents afin de favoriser la cohésion familiale et lutter contre les comportements à risque dont la MD
- Nos enfants sont les plus exposés en temps de crises, cultivons la paix

➤ **Supports et moyens utilisés**

- Spots radio et télé, sketchs, bande dessinées, projection de film, mobilisation communautaire
- Spots radio, sketchs, débats
- Radio, télévision, conférence
- , Spot radio télé, sketchs, causerie, affiches, théâtre, dépliants.
- Spot Radio et télé, presse écrite, tee-shirt, gadgets, conférence, panneaux, débats, sketch
- Spot Radio et télé, presse écrite, tee-shirt, gadgets, conférence, panneaux, débats, sketch
- Spot Radio et télé, presse écrite, tee-shirt, gadgets, conférence, panneaux, débats, sketch
- Affiches, spot radio causerie, casquette gadget, thee-shirt

❖ **GROUPE 2**

➤ **Objectifs de communication**

- Promouvoir un environnement protecteur pour l'enfant/jeune en migration
- Informer de l'existence des structures de protection et de prise en charge
- sensibiliser les communautés sur les violences que subissent les enfants et les jeunes migrants
- plaidoyer pour la création des structures et l'amélioration des services sociaux de base
- Informer les communautés sur les dangers des pires formes de travail des enfants et jeunes migrants et mobiliser celles-ci comme acteur de protection de l'enfant

- Informer sur les opportunités offertes par L'apprentissage, l'alphabétisation et la formation professionnelle
- sensibiliser les communautés sur les violences que subissent les enfants et les jeunes migrants

➤ **Messages clés**

- Il est important d'orienter les enfants et jeunes migrants vers les structures de protections pour être sensibiliser sur les risques liés à la migration
- Les structures de protection de l'enfant existent pour orienter, accompagner et protéger les enfants et jeunes dans leur migration
- Tout travail nuisant à la santé, à la sécurité et à l'éducation de l'enfant est considéré comme pire forme de travail, condamné par la loi, et doit d'être dénoncé.
- L'apprentissage, l'alphabétisation et la formation professionnelle sont des alternatives à la migration qui comporte des risques
- Les violences physiques, émotionnelles ou psychologiques faites aux enfants et jeunes migrants entravent leur développement harmonieux

➤ **Les cibles**

- Services sociaux
- Forces de l'ordre et de sécurité
- ONG
- Associations
- Partenaires
- Les transporteurs
- Les enfants et jeunes migrants
- Communautés
- Autorités
- Communauté et Organisations à Base Communautaires
- Employeurs
- Les familles d'accueil (logeurs)
- centre de transit
- Les structures étatiques et non étatiques
- Maitres formateurs

➤ **Les messages secondaires**

- Sensibilisez les enfants et jeunes migrants sur les risques liés à la migration en leur offrant des services d'écoute, d'appui-conseil et d'orientation pour réduire leur vulnérabilité aux abus et exploitations
- Veillez à ce que les enfants et jeunes passent les frontières de façon légale et orientez les vers les services sociaux les plus proches pour les protéger contre les abus et exploitations
- Sensibilisez les enfants et jeunes migrants sur les risques liés à la migration en leur offrant des services d'écoute, d'appui-conseil et d'orientation pour réduire leur vulnérabilité aux abus et exploitations
- Référez les enfants et jeunes migrants aux services sociaux pour une prise en charge et leur protection contre les abus et exploitations liés à la migration

- si tu es loin de chez toi et que tu as besoin d'aide, de conseil et d'écoute, orientes-toi vers le service social le plus proche pour une prise en charge et ta protection
- Enfant, jeune, des structures de protection existent pour t'orienter et t'accompagner dans ta migration. rends-toi dans le service social le plus proche
- les structures de protection des enfants existent, si vous voyez les enfants et jeunes migrants en difficulté, référez les au service social le plus proche pour leur protection
- Travailleurs sociaux, faites connaitre à toute la communauté vos services d'accompagnement et de protection des enfants et jeunes migrants pour une meilleure orientation
- Renforcez la capacité en visibilité des structures de prise en charge auprès des communautés
- Acteurs de protection vulgarisons et appliquons les lois qui régissent les pires formes de travail des enfants pour protéger les enfants et jeunes migrants
- Tout travail exposant l'enfant à des produits chimiques, comportant des charges top lourdes ou empêchant son éducation est considéré comme pire forme de travail, condamné par la loi, et doit être dénoncé au service de sécurité le plus proche.
- Enfants et jeunes luttons contre tout travail nous exposant à des produits chimiques, comportant des charges top lourdes ou empêchant notre éducation en les dénonçant au service de sécurité le plus proche
- Nous sommes enfants et jeunes travailleurs migrants, ne nous utilisez pas comme des esclaves, nous avons des droits ; respectez-les pour notre bien-être.
- Contribuez à l'épanouissement des enfants et jeunes migrants en leur évitant tout travail les exposant à des produits chimiques, comportant des charges top lourdes ou empêchant leur éducation. Cela est considéré comme pire forme de travail, et condamné par la loi
- Contribuez à l'épanouissement des enfants et jeunes migrants en les accueillant et les hébergeant sans leur infliger des travaux les exposant à des produits chimiques, comportant des charges top lourdes ou empêchant leur éducation.
- Acteurs de protection, réduisons la vulnérabilité des enfants et jeune migrants en leur offrant l'alphabétisation, l'apprentissage, la formation professionnelle.
- l'alphabétisation, l'apprentissage et la formation professionnelle sont des opportunités qui s'offrent à toi ; pour plus d'information rends-toi au centre social le plus proche.
- Participez à l'insertion sociale et l'intégration des jeunes et enfants migrants en les acceptants et les formants à des métiers
- Orientez les enfants et jeunes migrants vers les services sociaux pour connaître les opportunités offertes L'apprentissage, l'alphabétisation et la formation professionnelle
- Ne restez pas indifférents face aux difficultés des enfants et jeunes migrants ; orientez-les vers le service social le plus proche pour une prise en charge psycho-sociale
- Pour protéger les enfants et jeunes migrants contre les violences physiques, émotionnelles et psychologiques, référez-les auprès des services sociaux

- Dénoncez toutes violences, humiliations, exploitations et pires formes de travail infligés aux enfants et jeunes migrants au service de sécurité le plus proche
- ONG, Associations et Partenaires engageons nous à combattre toute forme de violence infligée aux enfants et jeune migrants pour leur épanouissement et développement harmonieux

➤ **Les supports de communication**

- Spot Radio
- Presse écrite
- Posters/affiches
- Bulletin électronique du réseau des acteurs de la protection
- Spot télé
- Boîte à image
- Tee-shirt
- Activités IEC
- Projection de films
- Sketch
- Causeries débats

❖ GROUPE3

➤ **Objectifs de communication**

- Sensibiliser sur l'exploitation économique des enfants migrants
- Sensibiliser sur la maltraitance des enfants travailleurs migrants
- Informer sur les risques liés aux travaux dangereux des enfants
- Informer sur les services de protection disponibles
- Sensibiliser sur les risques liés à l'exploitation sexuelle des enfants migrants
- Exploitation sexuelle
- Prostitution
- Traite
- Difficulté de (ré) insertion socio- professionnelle
- L'absence de papiers administratifs liés à l'identité et au voyage

➤ **Les messages clés**

- L'exploitation des enfants est une violation de leurs droits.
- La maltraitance des enfants nuit gravement à leur développement physique et moral
- Les travaux dangereux ont des conséquences graves sur la santé des enfants
- les enfants migrants sans soutiens appropriés doivent être orientés vers les services de protection pour bénéficier d'une prise en charge adéquate
- L'exploitation sexuelle des enfants nuit gravement à la santé et au développement psychologique de l'enfant. Elle est condamnée par la loi
- La prostitution peut avoir des conséquences graves pour ta santé et même peut entraîner la mort.
- La traite est une violation grave des droits de l'enfant et un crime contre l'humanité.

- La réinsertion socioprofessionnelle des enfants migrants peut leur garantir un avenir meilleur
- Les documents administratifs liés à l'identité et au voyage facilitent les déplacements d'une zone à une autre et l'intégration.

➤ **Les cibles**

- Employeurs,
- Autorités
- Communautés
- Enfants
- Acteurs de protection (ONG, associations, services sociaux...)
- Leaders communautaires
- Force de l'ordre et de sécurité

❖ **CRITIQUES ET AMENDEMENT**

➤ **Travaux en plénière**

Les présentations des travaux des différents groupes ont été faite en plénière et ont suscité de nombreuses réactions de la part des participants qui ont apporté leurs critiques et leurs amendements.

❖ **GROUPE 1 : PHASE DEPART**

Problématique1 : Non scolarisation des enfants

- **Message 1 :** il ya un problème de formulation (équipe de COM) Pour eux le message adressé aux enfants doit être reformulé autrement que dans ce sens. Pour que le message soit clair il faut revoir la cible (les groupements d'enfant, les groupes et association de base). Le message doit être plus direct parce qu'il est adressé aux enfants.
- **Proposition de message :** La non scolarisation des enfants est une violation de vos droits. Enfants, demandez à vos parents de vous inscrire à l'école afin que vous ne soyez pas à l'avenir des victimes de la MD.
- **Message 2 :** (La non scolarisation de vos enfants est une violation grave de leur droit. Parents, communautés, inscrivez –les à l'école pour les protéger des effets de la MD), adressé à la communauté et aux Parents des enfants non scolarisés en risque de migration, aucune remarque n'a été faite.
- **Message 3** (L'insuffisance de l'offre scolaire et de proximité expose les enfants à la migration illégale et non préparée. Tenez vos engagements pris par rapport à l'EPT (Ecole pour tous) en mettant à la disposition des communautés des salles de classe et du personnel adéquat), adressé aux autorités indexe un peu trop celles -ci et au cas où le message ne changerait pas trouver d'autres supports de communication. (Équipe de Com)

Problématique 2 : Le déficit de prise en charge des besoins des enfants au sein de leur famille / communauté

- **Message secondaire 1** adressé aux parents et à la communauté de la P2 n'est pas précis, préciser que ce sont les besoins des enfants. Il faut citer des exemples de besoins. IL serait utile d'adresser un message aux enfants.

Problématique 3 : La maltraitance

- **Le message clé** (La violence, l'abus, l'exploitation et la négligence peuvent être sources de MD des enfants. Veiller au respect des droits des enfants est une alternative de lutte contre les effets négatifs de cette mobilité) a été trop long
- **Le message secondaire 4** (La violence, l'abus, l'exploitation et la négligence peuvent être sources de MD des enfants. Veiller au respect des droits des enfants est une alternative de lutte contre les effets négatifs de cette mobilité) adressé aux employés et aux Maitres artisans formateurs (MAF) est mal formulé.
- **Proposition de message** : la violence au travail n'est pas propice à l'apprentissage et peut conduire à la migration.

NB : Il serait bien d'adresser un message au maître d'apprentissage parce que si l'enfant est dans un centre d'apprentissage et qu'il est violenté cela peut le pousser à migrer.

Problématique 4: Le manque ou les faibles opportunités économiques de l'enfant et sa famille

L'objectif de communication paraît peu clair (Sensibiliser sur l'importance de la formation professionnelle et la mise en valeur des compétences et savoir-faire locaux)

- Il faut revoir la problématique
- Faire un choix entre le problème et l'objectif
- Proposition d'objectif de communication : Sensibiliser à la création des opportunités sur la base des compétences et savoir-faire locaux
- Elaborer une autre problématique sur la formation professionnelle

Problématique 5 : Le poids des pressions socioculturelles

- **Au niveau du message secondaire 1** (Donner la chance à nos enfants et jeunes de vivre dans un climat sain et sécurisé favorise leur développement et le respect de leurs droits. Parents, évitez les comportements à risque qui conduisent les enfants/jeunes à la MD) adressé aux parents et aux communautés donner des exemples de comportements à risque, il serait bien de les définir.

Problématique 6 : L'échec scolaire/ l'abandon scolaire

- L'objectif de communication (Sensibiliser au maintien des enfants à l'école) doit être changé.

- Proposition d'objectif de communication : Sensibiliser au maintien des enfants à l'école comme une alternative à la lutte contre la MD.

Problématique 7 : Négligence et stigmatisation vis-à-vis des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

- Revoir l'objectif de communication.
- Proposition d'objectif de communication : Sensibiliser à la non-discrimination et une meilleure insertion des OEV dans leur communauté et leur éviter la MD.
- En ce qui concerne la deuxième cible de la P7 les MAF et employeurs le message formulé à leur endroit n'est pas perçu, il n'y a pas de cohérence avec la problématique.
- Un message à l'endroit des enfants victimes de stigmatisation doit être formulé.

Problématique 8 : Les conflits avec les parents/aînés/tuteurs

- **Le message secondaire 1** adressé aux parents et communautés doit être reformulé.
- **Proposition de message :** Les conflits armés peuvent être causes de migration, alors cultivons la paix
- Il faut préciser les comportements à risque, les énoncer, donner des exemples.

❖ **GROUPE 2 : PHASE TRANSIT**

Problématique 1 : Exposition des enfants et jeunes migrants aux Abus, à l'exploitation et aux violences

- La proposition d'une autre cible a été faite au niveau de la P1 : les transporteurs. Il faut distinguer d'autres en plus les services sociaux cibles à ce niveau.
- Le choix de deux objectifs est trop, faire un choix entre les deux
- **Le message clé** correspond à un message secondaire
- Les supports doivent être choisis adaptés en fonction des cibles puis qu'à ce niveau, il s'agit de proposer des supports pertinents, pour véhiculer les messages dans le cadre du projet.
- **Proposition de support :** organisation de journée porte ouverte
- La traduction des messages sera difficile en langue vue leur formulation

Problématique 2 : L'ignorance de l'existence des services sociaux de base

- **Le message clé** n'est pas assez claire il faut l'expliquer. Ici le problème majeur c'est comment orienter l'enfant ?

- Explication du groupe2 : le constat c'est que les enfants les services sociaux et ce message a été élaboré pour qu'ils sachent qu'ils peuvent se référer aux services sociaux.
- Changer la forme de l'objectif

Problématique 3 : Les enfants et jeunes migrants sont victimes des pires formes de travail de l'enfant

- Au niveau de cette problématique des propositions de cible a été faite, à savoir les familles d'accueil (logeur), les centres d'accueil.
- Au niveau de la P3 donner des exemples de travaux nuisant à la santé de l'enfant.
- Le message concernant les enfants et jeunes migrants n'est pas clair.
- **Proposition de message :** Nous sommes enfants et jeunes travailleurs migrants, ne nous utilisez pas comme des esclaves, nous avons des droits ; respectez-les pour notre bien-être.
- Dissocier à chaque fois les cibles

Problématique 5 : L'absence de formation et d'occupation rend vulnérable les enfants et jeunes migrants

- L'objectif de communication tel que formulés (sensibiliser les communautés sur les violences que subissent les enfants) ne prend en compte que les enfants et pas aussi les jeunes migrants.
- Le message adressé à la communauté (Ne restez pas indifférents face aux difficultés des enfants et jeunes migrants ; orientez les vers le service social le plus proche pour une prise en charge psycho-sociale)
- Propositions de message : Pour protéger les enfants et jeunes migrants contre les violences physiques, émotionnelles et psychologiques, référez-les auprès des services sociaux.
- Dénoncez toutes violences, humiliations, exploitations et pires formes de travail infligés aux enfants et jeunes migrants au service de sécurité le plus proche.

Problématique 6 : Les enfants et jeunes sont victimes des violences physiques, émotionnelles ou psychologiques

- Faire un choix entre les deux objectifs et les deux messages clés.
- Proposition d'objectif de communication : sensibiliser les communautés sur les violences que subissent les enfants et les jeunes migrants.
- **Proposition de message :** Les violences physiques, émotionnelles ou psychologiques faites aux enfants et jeunes migrants entravent leur développement harmonieux

❖ GROUPE 3 : PHASE DESTINATION

Problématique 1 : Exploitation économique des enfants

- Il faut aussi rédiger des messages à l'endroit des jeunes
- **Le message clé** (L'exploitation des enfants est une violation de leurs droits) manque d'appel.

Problématique 2 : Utilisation des enfants dans les travaux dangereux

- Au niveau des messages secondaires préciser, donner des exemples de travaux dangereux.
- Le problème est mal formulé
- Les messages doivent correspondre à chaque situation dans laquelle se trouve l'enfant/ le jeune migrant
- Il faut préciser pour le message clé (les enfants migrants sans soutiens appropriés doivent être orientés vers les services de protection pour bénéficier d'une prise en charge adéquate) qu'il s'agit des enfants de la rue, dans la rue, en situation de rue, enfants sans attaché.

Problématique 3 : Exploitation sexuelle

- Elaborer un message à l'endroit des maîtres coraniques et des forces de l'ordre
- Aspects sur la communication au sein de l'équipe projet et points divers liés à la communication
- Introduction et échange sur les activités de plaidoyer du projet
- En termes de plaidoyer, ce travail n'en est pas un, mais des travaux sont prévus dans ce sens car ce projet va servir à l'avenir dans une prochaine phase. Dans cette étape l'accent a été plutôt mis sur la communication qui est une phase importante du plaidoyer. Elle doit être effective entre les partenaires. Cette communication doit être harmonisée entre les trois pays membres du projet. Les partenaires doivent transmettre leurs préoccupations à chaque chef de projet.

7- Recommandations générales de l'atelier (fixation des prochaines étapes-priorité)

A l'issue de cet atelier, cinq recommandations ont été élaborées

- **Finaliser et partager les messages** : responsable chef de projet SC Bouaké délai d'exécution 15/10/2015 retour : 22/10/2015
- **Rencontrer l'acteur étatique responsable de la thématique pour adoption technique des messages.** Responsable : chef de projet avec l'appui du COP PRAEJEM délai d'exécution fin Novembre 2015
- **Traduction et production des messages** ; Responsables : chef de programme /chargés de communication/ partenaires. Délais d'exécution fin Décembre 2015
- **Diffusion/ utilisation des messages.** Responsables : chefs de projet/partenaires/ appui communication, délais d'exécution début Janvier 2016
- **Rapport final de l'atelier** : responsable : rapporteur general, délai d'exécution 22/10/2015 ; Partage du premier straff dans une semaine.

8- Les points forts de l'atelier

- Le représentant de l'Association TIE du Burkina Faso, après avoir félicité les participants, a encouragé de telles initiatives. Pour lui la rencontre a permis d'élargir son réseau social.
- La représentante d'AEJT- Mali a remercié les organisateurs de l'atelier pour avoir donné la parole aux enfants par sa voix. Elle rassure que la restitution sera faite au niveau des associations et groupe de base dans son pays.
- Le chargé de communication de Save the Children au Mali a aussi remercié les participants et souhaite que le projet se déroule bien afin que les objectifs soient atteints.
- L'Assistant sociale, venant de la région du Poro et représentant l'état de CI a remercié Save the Children pour avoir fait confiance à l'Etat et les rassure que cette confiance est réciproque et qu'ils sont prêts à rendre à Save the Children la considération qui leur a été donnée.
- Quant au chef de projet de Save the Children en Côte-D'Ivoire, il a remercié tous les participants pour leur présence et leurs contributions. Malgré le fait que toutes les attentes n'aient pas été comblées, et que note a été prise pour que les prochaines rencontres le confort des participants soit effectif.

9. Les difficultés rencontrées

- L'absence d'un véhicule affecté à l'atelier l'a perturbé un tant soit peu étant donné qu'il a connu un retard dans son démarrage
- L'insalubrité de l'hôtel a laissé des traces indélébiles dans le subconscient des participants qui y étaient logés pour le séjour
- La trop forte climatisation de la salle de conférence a quelque fois rendu les travaux très difficile en son sein

VIII. Evaluation

A la fin de chaque journée, il a été demandé aux participants de faire une évaluation de celle-ci afin de permettre de recadrer les choses le plus tôt possible. A l'issue de cette évaluation, voici ce que l'on peut retenir durant ces quatre jours d'atelier.

01	L'atelier	50% des participants, dans leur ensemble ont beaucoup apprécié l'atelier car leurs attentes ont été presque toutes atteintes. Cependant, ils n'ont pas beaucoup apprécié certaines explications un peu floues des experts en communication dès les premiers jours de cette rencontre. Et cela a été vite corrigé par ces derniers les jours qui ont suivi pour le bonheur de tous.
02	L'hébergement	75% des participants n'ont pas beaucoup apprécié leur hébergement pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont : la présence des cafards dans les chambres, les toilettes non nettoyées, les moquettes insalubres, la présence de moustiques.
03	La restauration	90% des participants ont beaucoup aimé la restauration. Seulement, deux personnes ont trouvé que la sauce était trop pimentée et la nourriture n'a pas connu de variation
04	Le personnel de l'hôtel	80% des participants hébergés à l'hôtel ont trouvé le personnel de l'hôtel très accueillant. au cours de cet atelier.

		Il s'est mis au service de tout le monde excepté trois personnes qui l'a trouvé un peu réservé et réticent.
--	--	---

CONCLUSION

Le mot de fin a été l'affaire du Coordonnateur régional du projet PRAEJEM. Ce dernier a encore remercié tous les participants pour le travail accompli, tout en précisant que le projet a une logique qui est à 100% régional. Selon lui, cette dynamique régionale doit s'installer à tous les niveaux afin de consolider le projet. D'une manière générale, les acteurs ont démontré un grand intérêt pour cet atelier qui se justifie par la qualité des interventions, des communications et des résultats des travaux de groupe. Au terme de ces travaux, l'on peut retenir que l'atelier s'est bien déroulé conformément au chronogramme et ses objectifs ont été atteints vu que les participants ont pu identifier des messages de sensibilisation en faveur de la protection des enfants et jeunes travailleurs migrants. Ils ont également ébauché et identifié les supports de diffusion de ces messages en tenant compte des réalités de chaque pays

Bouaké, le 14 octobre 2015